

PROTOCOLE DE RENTREE MAI 2020

le 07/05/2020

Le premier ministre l'a annoncé, les écoles rouvrent progressivement à compter du mardi 12 mai.

Je vous écris dans ce document comment les enseignants, la Mairie et l'ALAE ont imaginé cette reprise. L'école reprendra le Jeudi 14 Mai par petits groupes, sur certains jours (lundi mardi,jeudi,vendredi)

Sur les 416 enfants de l'école, 66 ne devraient reprendre qu'en septembre, 114 en juin, si les conditions le permettent... Les groupes qui pourront reprendre l'école en « présentiel » sont les suivants :

A partir du jeudi 14 mai	Semaine du lundi 25 mai	Semaine du 2juin (si rien ne change...)
Les CP de Mmes Grondin et Charvet. (Mme Begey reste en distanciel)	Les CE1 de Mmes Collot et Gudewiez (Mme Garrigues reste en distanciel)	Les CE2 de Mme Malirat. (Mme Desfour et Mme Bourgailh restent en distanciel.)
Les CM2 de Mmes Leblan et Tessier. (Mme Maraval reste en distanciel)		Les CM1 de Mmes Delage, Hespert et Ossola.

Le protocole est pensé pour toutes les classes de l'école, car l'objectif est de faire reprendre le chemin de l'école à tous les enfants. La reprise progressive permettra d'ajuster ce protocole, afin d'assurer la sécurité de tous les enfants.

Il est possible que nous n'ayons jamais la possibilité d'accueillir tous les groupes en même temps. Tout dépendra aussi des moyens humains disponibles, au niveau de la mairie comme au niveau des enseignants. **C'est donc un protocole évolutif.** Mme Camo directrice du CLAE et moi-même vous tiendrons au courant des avancées.

MISE EN PLACE DES GESTES BARRIÈRES

- **LAVAGE DES MAINS** : Quand votre enfant se lavera-il les mains ?
 - à son arrivée à l'école,
 - avant de rentrer en classe (matin),
 - au retour de la récréation du matin,
 - avant et après se restaurer,
 - avant de rentrer en classe (a-m),
 - au retour de la récréation de l'a-m,
 - entre le temps scolaire et ALAE (si vos enfants restent à l'ALAE).

Aussi, à toute heure de la journée lors des situations suivantes :

- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué.

Les mains seront lavées avec du savon et seront séchées avec du papier à usage unique.
 Chaque classe aura son point d'eau attitré.
 Tout le personnel intervenant dans l'école sera doté des équipements sanitaires nécessaires.

● **DISTANCIATION SOCIALE D'UN MÈTRE : UN IMPÉRATIF**

Dans la classe	- Entrée et sortie de classe individuelle avec un mètre de distance - Un mètre au moins entre chaque table - Circulation limitée
Dans les couloirs	- Marquage au sol - Un côté ou un sens de circulation défini
Dans les escaliers	- Un côté ou un sens de circulation défini - Aucun croisement entre les groupes - Deux à trois marches d'écart par élève
Dans les toilettes	- Condamnation de robinets - Condamnation d'urinoirs - Toilettes dédiées à un groupe.

● **PORT DU MASQUE**

Lors du plan de déconfinement, le premier ministre a dit que des masques seraient fournis pour les adultes de l'école. Cependant, ils NE seront PAS fournis pour les enfants car ils ne sont pas obligatoires.

Toutefois, ils peuvent en être équipés, si vous le souhaitez, et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Vous devez, à ce moment-là, fournir le masque à votre enfant.

Un enfant qui présenterait des symptômes dans la journée sera équipé d'un masque pédiatrique. Cet enfant sera isolé et devra obligatoirement être récupéré par un responsable légal.

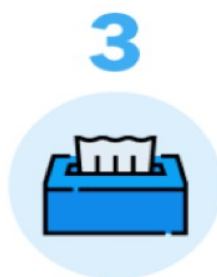
● **APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES**



se laver les mains très régulièrement



tousser ou éternuer dans son coude



utiliser un mouchoir à usage unique



saluer sans serrer la main et éviter les embrassades, garder ses distances avec autrui

Lorsqu'un enfant a besoin de se moucher, il pourra se lever, prendre un mouchoir à usage unique (il est vivement conseillé de munir chaque enfant d'un ou de deux paquets de mouchoirs individuels), le jeter dans la poubelle (sans la toucher) et aller se laver les mains.

Les portes des classes resteront ouvertes pour que l'élève n'ait rien à toucher pour pouvoir sortir.

LES ENFANTS "PRIORITAIRES"

Les enfants dits "prioritaires" sont ceux qui pourront venir plus régulièrement, selon les possibilités, chaque semaine, à l'école, car les parents exercent une profession indispensable à la gestion de la crise.

Pour l'instant, et ce depuis le 15 mars 2020, cela concerne les enfants :

- des personnels de santé, de la médecine hospitalière comme relevant de la médecine de ville
- des services aide sociale à l'enfance (ASE) et protection maternelle et infantile (PMI) des conseils départementaux ainsi que les pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et les services de prévention spécialisée. Les professionnels relevant de ces structures éligibles au dispositif sont les suivants : travailleurs sociaux, techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues.
- des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux travaillant en EHPAD et EHPA, établissements pour personnes handicapées, services d'aide à domicile, services infirmiers d'aide à domicile, lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé, nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus et établissements d'accueil du jeune enfant maintenus ouverts.
- des personnels d'urgence et de forces de l'ordre,
- des professionnels de santé libéraux : médecins, sages-femmes, infirmières, ambulanciers, pharmaciens et biologistes.
- des services de l'État chargés de la gestion de l'épidémie au ministère des Solidarités et de la Santé, en Agences régionales de santé et dans les préfetures.

Si vous êtes concernés par ces professions, vous aurez besoin que votre enfant aille à l'école régulièrement, veuillez m'envoyer un mail : ce.0310454a@ac-toulouse.fr

Cependant, pour limiter le nombre d'enfants dans les groupes de classe, il est demandé aux parents de garder leurs enfants dits "prioritaires" dans les cas où ils ne travaillent pas certains jours de la semaine ou si un autre mode de garde est possible.

Cette information est à donner à l'enseignant de la classe le plus tôt possible, pour que nous puissions nous organiser au mieux.

TEMPS SCOLAIRE

Notre objectif est de réduire un nombre trop important d'enfants au même endroit. **Le premier ministre a fixé un maximum de 15 élèves par classe.** Nos contraintes locales nous obligent à limiter ce nombre à **10 par groupe**. Les enfants d'une même classe seront donc répartis en 4 groupes. Les enfants "prioritaires" seront intégrés dans ces 10.

Les groupes seront réalisés en respectant la mixité, l'hétérogénéité, comme lorsque nous créons les classes. Toutefois, il pourra y avoir des modifications pour respecter toutes les fratries (les frères et sœurs d'une même fratrie viendront sur les mêmes jours), si c'est possible.

Les groupes viendront en alternance en classe, **un jour par semaine, au maximum**.

Le mercredi est réservé au travail distancié des enseignantes. Seuls seront « gardés », le matin, les enfants « prioritaires » par une enseignante volontaire.

- **Entrées et sorties en classe**

L'arrivée et le départ de l'établissement vont se dérouler progressivement, étalés dans un temps prédéterminé. Les lieux sont également repensés. Un barrièrage et une signalétique spécifique ont été aménagés pour rappeler les règles de distanciation et organiser les sens de circulation hors et dans l'établissement.

A 7h30 arrivée par le grand portail, à 8h50 deux entrées (grand et petit portail) ainsi qu'à 13h35.

À midi, deux sorties, à 16h deux sorties puis de 16h15 à 18h15 une sortie au grand portail

Lieux

En fonction des classes, les lieux de sortie et d'entrée seront différents.

Grand Portail	Petit Portail
CM2	CP
CE2	CE1
CM1 Classes 9 et 15	CM1 classe 2

Demande à tous les parents : Tous les parents devront respecter la distanciation physique (au moins 1m entre chaque individu). Ce sont les mesures de sécurité préconisées par le ministère de la santé. Au-delà d'une mesure à respecter, il s'agit là surtout de **sensibiliser les enfants**, qui devront respecter ces mesures toute la journée.

- **Pendant le temps de classe**

L'entrée en classe devra se faire un par un en respectant les règles de distanciation notamment au niveau des déplacements pour se rendre à sa table. Par conséquent, l'idéal sera que le premier élève à rentrer s'installe à la table la plus éloignée puis le second la table suivante et ainsi de suite afin de remplir la salle en commençant par le côté opposé à la porte.

Chaque enfant aura une place attribuée et ne pourra pas changer de place. Les casiers de ces tables seront vides et pourront être occupés par les affaires des enfants mais ils devront être vidés le soir pour être désinfectés.

Les déplacements en classe ne sont plus possibles. Les élèves devront rester assis à leur place.

Lors de la sortie, les élèves procéderont un par un en commençant par celui qui est le plus proche de la porte jusqu'au plus éloigné. Pour que ce dispositif soit possible, il faudra que les élèves aient l'ensemble de leurs affaires avec eux, qu'ils attendent derrière leur chaise et au signal de l'enseignant, qu'ils se mettent en route l'un après l'autre sans temps de latence.

Le matériel de classe ne sera pas prêté. Il faudra que votre enfant vienne avec sa trousse complète et ses affaires scolaires. Veillez à le vérifier régulièrement. L'échange de matériel entre élèves est interdit.

L'enseignant ne pouvant facilement s'approcher des élèves, pour des corrections éventuelles, dans la mesure du possible, l'enfant sera guidé pour qu'il corrige lui-même sur sa feuille.

Les feuilles d'exercices seront distribuées à chaque élève par l'enseignant, après s'être lavé les mains.

Les livres de la classe ne pourront plus être empruntés, de manière "quotidienne". Si un livre est emprunté, il faudra que l'enfant le garde pour la semaine (particulièrement pour les petits romans des CM). Il sera désinfecté le vendredi. Votre enfant peut venir avec un livre de la maison, qu'il gardera dans le cartable. Il ne pourra pas le prêter à ses camarades.

- **La récréation**

De nouvelles modalités de récréation sont également à prévoir. Nous aurons plusieurs services de récréations, avec 5 minutes d'écart entre chaque récréation (pour permettre un lavage des mains des groupes qui entrent en classe), avec l'utilisation du côté jardin, en plus de la cour. En cas de fortes pluies, les élèves resteront dans les classes.

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact et tous ceux qui impliquent de se passer des objets.

Les récréations sont organisées afin de les décaler par classe ou par niveau.

Les passages aux toilettes seront, bien entendu, possibles. 1 enseignant (situé dans la cour) sera responsable de laisser passer 2 filles et 2 garçons à la fois, maximum.

Veillez à faire passer vos enfants aux toilettes avant de partir de la maison (matin et midi). Le mieux étant d'aller aux toilettes à la maison.

Les lieux de récréation seront également différents. La cour sera divisée en plusieurs parties, chaque groupe restant dans la partie qui lui est destinée..

Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas. Les 5 minutes d'écart entre chaque groupe devraient le permettre . Ces 5 minutes permettront à chaque groupe d'aller se laver les mains (chaque classe ayant son point d'eau). Ils emprunteront des chemins fléchés au sol et auront un points d'eau déterminé :

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne toucher ni les poignées de portes ni les rampes des escaliers.

TEMPS ALAE

- **L'accueil :**

Les horaires ALAE restent inchangés :

- 7h30/ 8h50

- 12h /13h35

- 16h /18h15

Seul le fonctionnement du soir change : Pour éviter les regroupements devant l'école, les parents pourront récupérer leur enfant entre 16h15 et 18h15 en continu au grand portail mais ne seront plus autorisés à rentrer dans l'Ecole.

La facturation restera inchangée : c'est l'heure de la scannette qui déterminera la facturation accueil 16h 17h / accueil 17h-18h15

- Accueil de l'enfant au portail
- Scan de sa carte
- Lavage des mains de l'enfant avec le gel
- Un animateur l'attend sous le préau et l'accompagne et lui explique le sens de circulation : il rentre par la porte de droite ; il dépose sa boite repas dans le panier de son groupe sur un chariot si il en a un puis on l'accompagne jusqu'à la classe pour déposer son cartable. Il revient dans le hall et va soit dans son espace groupe soit dehors à partir de 8h (dans sa zone classe)
- A 8h30 tous les enfants seront dehors sauf mauvais temps
- A 8h45 : Chaque animateur récupère un groupe et l'accompagne dans sa classe en respectant la distance entre chaque enfant (en file indienne) et sans oublier de leur laver les mains avant de rentrer en classe (sanitaires mixtes en face de la classe)

- **La pause méridienne**

Le repas sera fourni par les parents et ne devra nécessiter ni réfrigération, ni réchauffage. Il devra être conditionné dans une boîte avec le prénom et le nom de l'enfant. Il sera stocké au frais par le personnel de restauration.

Chaque animateur accompagné par un agent de restauration restera tout le temps de la pause méridienne avec le même groupe. Les animateurs utiliseront les mêmes points de sortie que ceux prévus sur le temps scolaire.

Chaque animateur fera l'appel dans sa classe, puis restera dans la classe, si les conditions le demandent, ou se dirigera vers le lieu du repas avec son groupe d'enfants.

- Les animateurs utiliseront les mêmes points de sortie que ceux prévus sur le temps scolaire.

Les sorties des enfants, à l'inverse, se feront en commençant par les tables les plus proches des portes de sortie puis au fur et à mesure vers le fond toujours pour éviter que les groupes ne se croisent.

Le repas sera pris en classe. Après le repas, une désinfection des tables, chaises et sanitaires sera effectuée par l'équipe de restauration.

Avant ou après le repas selon le service, les groupes seront répartis sur les zones suivantes :

- cour de récréation : 1 zone d'activités par classe

- salles intérieures : 1 zone d'activités par classe

Afin de permettre un retour en classe dans les meilleures conditions, les groupes d'enfants seront raccompagnés en classe par leur animateur jusqu'à l'arrivée de l'enseignante en utilisant les mêmes point d'entrée que sur le temps scolaire, à 13h35.

● Accueil du soir

Lors de la fin du temps scolaire, l'appel se fera de manière nominative dans chaque classe.

Les enfants qui resteront à l'ALAE prendront le goûter dans leur classe, à leur place.

Une fois sortis de classe, les groupes d'enfants seront répartis en utilisant les mêmes zones que sur le temps méridien. Départ de la classe avec son cartable et ses affaires.

Comme pour le matin, un animateur effectuera l'accueil des familles devant le grand portail.

Aux portails :

- Départ des enfants qui ne restent pas à l'ALAE par classe avec l'enseignant au petit portail ou grand portail selon le niveau
- **Fermeture des 2 portails à 16h10**
- Retour des enfants non récupérés dans la classe avec l'animateur
- Ouverture du grand portail à 16h15 pour l'organisation du départ des enfants sur le temps ALAE
- L'animateur appelle au talkie-walkie la direction pour récupérer l'enfant et l'orienter vers le grand portail avec toutes ses affaires
- Scan de la carte pour la sortie
- Gel hydro disponible

L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Afin de répondre aux consignes sanitaires liées au COVID-19, un protocole sanitaire a été établi par la collectivité. Ce protocole établit les règles sanitaires à suivre suivant les consignes de l'ARS et sera le document sur lequel s'appuieront les agents d'entretien.

Il est prévu chaque jour plusieurs passages pour l'entretien des locaux :

- Durant le temps méridien lorsque les enfants quittent la classe, les agents d'entretien vont effectuer la désinfection des tables, chaises, poignées de portes et sanitaires dans tous les lieux de passage utilisés avec un produit virucide.
- Durant le temps d'accueil du soir, les agents d'entretien effectueront l'entretien des locaux de la même manière que le midi en s'occupant également du balayage des sols.

Il est également prévu à chaque passage le réapprovisionnement des porte-savons ainsi que la mise à disposition de distributeurs de papier à usage unique à chaque point d'eau.

L'aération des salles se fait pendant les récréations, le temps du midi et le soir après la classe.

VIGILANCE DES PARENTS

- **Hygiène stricte des mains au départ et au retour à la maison.**
- **Prise de température par les parents avant le départ à l'école.**
- Si symptômes évocateurs (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre), **ne pas envoyer l'enfant à l'école.**
- Les parents ne pourront pas entrer à l'école (sauf s'ils y sont invités par le directeur de l'école sur le temps scolaire ou par la directrice de l'ALAE sur le temps ALAE).
- Arriver à l'heure et non trop en avance, et surtout pas en retard, pour fluidifier la circulation dans les couloirs.

EN CAS DE COVID19 DÉCLARÉ DANS L'ÉCOLE...

Malgré toutes les précautions prises, il est possible qu'un cas de COVID19 soit déclaré, par un enfant, parent, personnel de l'école. Dans ce cas-là, il faut absolument prévenir la direction de l'école.

Je rappelle ici le téléphone de l'école : 05-62-71-73-80

Vous pouvez également me joindre par mail : ce.0310454a@ac-toulouse.fr

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes. Nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre seront signes d'une infection au COVID.

La première chose à faire sera de donner un masque à l'enfant / l'adulte. La personne qui prend en charge ce malade sera dotée d'un masque ainsi que de gants. Des mallettes spéciales « COVID » incluant tout le matériel nécessaire sont prévues pour permettre la prise en charge du malade en sécurité.

S'il s'agit d'un adulte (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel d'animation...), celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

S'il s'agit d'un enfant, celui-ci sera isolé dans la petite cantine et les parents de l'enfant seront immédiatement informés. Il faudra que le responsable légal vienne chercher son enfant.

La procédure sera alors rappelée aux parents :

- retour en confinement à la maison
- éviter les contacts.
- appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet.
- si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

La zone où se trouvait la personne malade devra être évacuée des autres occupants qui seront alors répartis dans la BCD. Il ne faudra absolument pas retourner dans la salle contaminée avant d'avoir procédé à une désinfection de la pièce et de l'avoir aérée. Il faudra préciser au technicien de surface que la pièce est considérée comme contaminée pour qu'il puisse prendre ses précautions.

J'avertirai par mail ou téléphone mon inspecteur de circonscription, le médecin-conseil du rectorat et la Mairie. Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue. La classe sera éventuellement fermée.

Madame, Monsieur,

Merci de compléter le formulaire ci-dessous afin de nous permettre d'organiser l'accueil des élèves. Cela vaut « inscription » jusqu'au 02 juin pour les CP, CM2 et CE1. Si modification, un mail, un coup de téléphone le plus en amont possible SVP.

Bien entendu, la situation peut évoluer en fonction des recommandations ministérielles et de la crise sanitaire.

L'ELEVE

Nom :

prénom :

classe :

Nous vous demandons de cocher les propositions qui correspondent à votre souhait concernant la reprise de votre enfant :

Si mon enfant reprend l'école :

Je souhaite qu'il prenne le repas à l'école et je m'engage à lui fournir un panier repas dans une boîte avec son nom et son prénom.

Je souhaite que mon enfant bénéficie de l'accueil périscolaire.

- OUI
- NON

Pour tout changement de fréquentation, je m'engage à prévenir la veille l'ALAE par mail ou téléphone.

Je m'engage à suivre et à faire suivre à mon enfant, scrupuleusement, les consignes afin de ne pas faire courir de danger aux personnels et aux autres enfants de l'école.

Signature :

Jean - Marc Soler
directeur

